













# SECURISATION FONCIERE de FOMI :

## Communiqué final

L'atelier national de validation des résultats de l'étude intitulée « Analyse des connaissances, des outils et des capacités pour la sécurisation foncière des terres agricoles au profit des populations affectées par le barrage de Fomi » s'est tenu les 4 et 5 mars 2015 à Conakry au Grand Hôtel de l'Indépendance. L'étude en question a été réalisée dans le cadre du partenariat entre le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH), par le biais de la Direction Générale du Projet Fomi, et la Global Water initiative (GWI) en Afrique de l'Ouest – mise en œuvre par le consortium formé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), et financée par la Fondation Howard G. Buffett. La rencontre a été coparrainée par les Ministères de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH), de l'Agriculture (MA), de la Ville et de l'Aménagement du Territoire (MVAT).

Ont pris part à l'atelier : ☐ Des cadres de la Direction Générale du projet Fomi ☐ Les représentants des départements ministériels, notamment ceux des directions régionales, nationales, générales et des services techniques ☐ Le représentant de l'Administration centrale des grands projets (ACGP-MP) ☐ Les représentants des organismes de bassin ☐ Des députés de l'Assemblée nationale et des maires des communes rurales de la zone de Fomi ☐ Les représentants de la Coordination Nationale des Usagers du Bassin du Niger en Guinée (CNU-Guinée) et des organisations paysannes ☐ Les représentants des projets et programmes ☐ Les représentants des organismes de recherche ☐ Les consultants et personnes ressources ☐ Les représentants des partenaires techniques et financiers ☐ Les médias Suite aux allocutions des représentants de la Coordination nationale des usagers du bassin du Niger,

des Ministères de la Ville et de l'Aménagement du Territoire, de l'Agriculture, et de l'UICN, le discours d'ouverture officiel de l'atelier a été prononcé par son Excellence, Docteur Cheick Taliby Sylla, Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, qui a affirmé l'importance du projet Fomi pour la Guinée tout en reconnaissant le besoin d'assurer une transformation sociale paisible lors du déplacement et de la réinstallation des populations causés par la construction du barrage.

Des présentations ont été faites à titre d'information et de partage d'expérience. Elles ont permis d'introduire les débats et poser le contexte, et ont porté sur les thématiques suivantes : ☐ Le barrage de Fomi et les enjeux fonciers pour la réinstallation des populations affectées (PAP). Dr Aboubacar Sidiki Condé, Directeur Général Projet Fomi – Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique

☐ Le foncier en Guinée et les Etats Généraux en cours. M. Aly Badara Camara, Conseiller en aménagement du territoire – Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire ☐ Enjeux et perspectives autour du foncier dans l'expropriation en milieu rural. M. Saadou Barry, Directeur des ressources foncières rurales – Ministère de l'Agriculture ☐ Retour d'expériences sur le foncier rural dans la mise en œuvre des plans environnementaux et sociaux des projets d'infrastructures. M. Seydou Bari Sidibe, Directeur Général du Bureau Guinéen d'Etudes et d'Evaluation Environnementale (BGEEE) – Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts ☐ Leçons apprises et dynamiques régionales sur la sécurisation foncière des terres agricoles dans les projets de barrage.

M. Jérôme Koundouno, Coordinateur Régional de la Global Water Initiative (GWI-AO) – Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) L'équipe de consultants, menée par le bureau d'étude GUIDE SA,

a présenté les principaux éléments d'analyse ainsi que les résultats obtenus dans le cadre de l'étude. Des discussions en plénière et des travaux de groupes ont eu lieu ensuite pour affiner la réflexion et proposer une feuille de route. Ceci pour opérationnaliser les recommandations de l'étude en réponse aux lacunes juridiques et administratives constatées pour réussir l'expropriation, le déplacement et la réinstallation d'environ 48000 personnes, ainsi que la compensation et la sécurisation des terres agricoles de l'ensemble des PAP de Fomi (507km<sup>2</sup>).

Au terme des débats, les participants ont validé les documents de l'étude (rapport complet et synthèse technique), sous réserve de la prise en compte par les consultants des amendements, observations et suggestions partagés, qui seront consignés dans le rapport technique de l'atelier.

Ils ont également approuvé et appuyé les conclusions issues de la restitution de l'étude à Kankan en juillet 2014, tout en faisant les recommandations complémentaires suivantes :

1. Tirer les enseignements et bonnes pratiques des différents projets de développement (mines, barrages, etc.) déjà réalisés pour anticiper et mieux aborder la problématique foncière dans le processus de réalisation du projet de barrage de Fomi, et d'autres ouvrages à réaliser comme par exemple le barrage de Souapiti.
2. Garantir que toute expropriation pour cause d'utilité publique s'inscrive dans une approche de conciliation entre droit moderne et droits coutumiers des populations locales et de concertation inclusive, pour répondre à une compensation juste et à une sécurisation effective des terres.

(à suivre)

Nafadji Sory CONDE

